

ART' MU



*École primaire Saint-Exupéry
57950 Montigny-lès-Metz*

03.87.62.33.94

06.18.04.11.79

Site : <https://art-mu.fr>

Salon d'Art' Mu

L'Art Mue

*Invité d'honneur :
Alain BEYLET
Sculpteur*

Château de Courcelles

73, Rue de Pont-à-Mousson-57950 Montigny-lès-Metz

Du samedi 24 septembre au dimanche 09 octobre 2022

Règlement du salon

En partenariat avec la municipalité de Montigny-lès-Metz,

L'association ART'MU organise, du 24 septembre au dimanche 09 octobre 2022, un salon d'arts plastiques intitulé :

« L'Art'Mue »

au Château de Courcelles, 73 rue de Pont-à-Mousson 57950 Montigny-lès-Metz,

M. Alain BEYLET, grand prix de la ville 2020 en sera l'invité d'honneur.

Ce salon est doté de nombreux prix :

- **Le grand prix de la Ville d'un montant de 850€**
- 1^{er} prix d'Art'Mu d'un montant de 500€
- 2^{ème} prix d'Art'Mu d'un montant de 300€
- Un prix offert par le Crédit Mutuel de 300€
- Un prix spécial du jury d'un montant de 200€

Le salon est ouvert à tout artiste créateur détournant des matières, des objets, pour réaliser des tableaux, sculptures, photos, vidéos, installations.

Par « matière », on entend : papier, carton, ferraille, tissu, plastiques, plexiglas, bois, ciment...

La terre et le raku sont admis, s'ils s'associent à d'autres matériaux comme le fer, le bois...

Les copies sont interdites.

Les œuvres présentées doivent être originales et non présentées dans l'agglomération ou primées dans d'autres salons de la région.

Les œuvres à caractère tendancieux et/ou ne respectant pas l'esprit d'Art'Mu seront refusées.

Chaque artiste pourra présenter 2 œuvres ou 1 seule installation au maximum.

- Prévoir des socles pour les sculptures
- Les tableaux ne devront pas excéder 2 mètres linéaires en tout par artiste
- Ils devront être dotés d'un système d'accrochage efficace (ficelle de préférence).
- Au dos de chaque œuvre devra figurer le nom, prénom, adresse, titre de l'œuvre.
- La signature devra être masquée par l'artiste avant la réception.

Les œuvres feront l'objet d'une sélection sur dossier d'inscription par le comité d'Art'Mu.

Le comité donnera la préférence aux grands tableaux, en harmonie au niveau du format, des couleurs et des techniques. Ses décisions seront sans appel.

Chaque artiste sera informé personnellement **par mail** de la décision du comité. Les frais d'inscription ne seront pas encaissés en cas de non sélection.

Le comité est seul responsable de la mise en exposition des œuvres

Le dossier d'inscription comprend obligatoirement :

- Le bulletin d'inscription, ci-joint dûment complété par saisie informatique, et signé
- Des photographies des œuvres soumises à sélection (de bonne qualité et correspondant à l'œuvre à exposer, renseignées au dos : nom, titre, dimensions, technique)
- Un chèque de 30 € à l'ordre de l'association Art'Mu.

(Les frais d'inscriptions sont gratuits pour les adhérents d'Art'Mu et les moins de 18 ans)

Date limite d'inscription : **le 3 juillet 2022** (cachet de la poste faisant foi)

Bulletin à adresser à Maurice Wey, 2 rue Lavoisier 57155 Marly

L'inscription fait office d'engagement, les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de non installation des œuvres.

Un jury indépendant se réunira **le samedi 24 sept à 10h**, ses décisions sont sans appel.
Les artistes primés lors du dernier salon 2020 ne pourront prétendre qu'à un prix supérieur en 2022.

Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la fin du salon.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les pertes, vols ou bris pouvant survenir pendant la durée de la manifestation.

Les artistes acceptent que leurs œuvres soient présentées sur le site de l'association :
art-mu.fr

Le salon est ouvert tous les jours de 14 à 18h. Entrée libre.

Dates à retenir :

Dépôt des tableaux	Mercredi 21 septembre 2022 De 13h30 à 19h
Dépôt des sculptures et installations	Le jeudi 22 septembre 2022 De 13h30 à 19h
Passage du jury	Samedi 24 septembre 2022 De 10h à 12h
Vernissage et remise des prix (uniquement présence des exposants)	Samedi 24 septembre 2022 A 18h
Retrait des œuvres	Dimanche 09 octobre 2022 De 18 à 19h

Contacts :

Maurice Wey, responsable du salon	03 87 62 33 94 maurice.vey@numericable.fr
Mairie de Montigny les Metz	Tél :
Sur le site de l'association : https://art-mu.fr	